

Note relative à l'adoption de la Charte SU pour le libre accès aux publications

Préambule

L'accès libre aux publications est un des premiers points du Plan National pour la science ouverte lancé par le MESRI (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) en juillet 2018 et aussi par le Plan S (à l'échelle européenne) en septembre 2018 dont l'ANR est acteur, avec pour ambition le déploiement de cet accès libre dès janvier 2020.

En marche pour la science ouverte, l'UTC a mis en place en 2018 un portail HAL dédié à l'archivage des articles disponibles et en libre accès : HAL-UTC présente une division par laboratoire (puis sous-division par équipe...). Ce portail est donc une archive ouverte, objet du green access. La BUTC accompagne le déploiement et la sensibilisation/formation de la communauté scientifique de l'UTC au dépôt.

L'UTC a adopté la Charte de Sorbonne Université pour le libre accès aux publications lors du conseil scientifique du 24 janvier 2020 dont les points d'engagement de l'UTC et ceux des personnels de recherche sont présentés dans cette note. LE CNRS a également établi une feuille de route pour la Science Ouverte depuis novembre 2019 (diffusé aux UMR).

Points d'engagement de l'établissement

L'université de technologie de Compiègne s'engage à :

- sensibiliser et former à la science ouverte mais aussi le recours aux outils permettant le libre accès aux publications (portail de l'UTC, politique des éditeurs...),
- transposer les politiques nationales de mise en œuvre du libre accès et faciliter le dépôt (accompagnement pour faciliter le dépôt, information) tout en sensibilisant les personnels de recherche aux obligations des programmes de financement de la recherche (Commission Européenne, ANR...) sur l'ouverture des données issues de la recherche (open research data),
- accompagner sur les informations juridiques (droits d'auteur, licences ouvertes Creative Commons),
- promouvoir la bibliodiversité. Le Plan National pour la science ouverte définit 3 actions en ce sens : « Explorer les nouveaux modèles économiques pour les revues comme pour les livres en accès ouvert / Dynamiser les presses universitaires et le secteur éditorial qui feront le choix de l'accès ouvert / En cas de frais de publication, les réserver aux publications entièrement en accès ouvert »,
- privilégier la valeur du contenu et l'ouverture des productions à tout autre indicateur comme le Journal Impact Factor,
- accompagner les chercheurs au besoin pour la création d'un ORCID et d'un IdHAL,
- mettre à jour le contenu relatif aux points de la Charte au besoin avec l'évolution du sujet.

Points d'engagement du personnel de recherche

Le personnel de recherche de l'UTC (incluant aussi les personnels des tutelles faisant leur recherche à l'UTC et les doctorants) s'engage à :

- agir en faveur de la science ouverte en s'assurant du dépôt du texte intégral, dès son acceptation et au plus tard à la date de publication (article,

CONTACTS

Direction à la recherche

Stéphanie Rossard
Responsable des partenariats européens et internationaux
Manager HRS4R et référente Science ouverte
Tél. 03 44 23 73 16
Stéphanie.rossard@utc.fr

Laurie Herlin
Administratrice
Tél. 03 44 23 45 66
Laurie.herlin@utc.fr

- acte de colloque) sur HAL, et par le référencement dans HAL UTC de toute la littérature grise,
- o se conformer aux recommandations du plan national pour la science ouverte et aux exigences des financeurs (ANR, Europe...),
 - o prendre connaissance des contrats d'édition et au besoin solliciter le département de la BUTC,
 - o si APC, s'assurer de la qualité de la revue (libre accès plutôt qu'hybride, reconnaissance de la qualité du processus éditorial, conformité aux attentes des éditeurs),
 - o créer et utiliser les identifiants IdHAL et ORCID (favoriser la visibilité de leur production scientifique),
 - o s'assurer de prendre connaissance de l'évolution de la politique de l'UTC.

Définitions importantes

Article Processing charges (APC) : taxe liée aux coûts de publication demandée par l'éditeur pour mettre en accès libre la publication dès sa parution.

Editeurs prédateurs : ces éditeurs profitent du modèle auteur-payeur de la publication en open access à toute fin mercantile sans se soucier de la qualité ou de l'intégrité scientifique. De plus, le contenu peut être faux ou plagié.

Embargo : c'est un délai qui s'applique à un article avant qu'il ne puisse être mis en accès libre.

Manuscrit accepté : il s'agit du post-print (ou de la version acceptée par les experts après corrections). Ce n'est pas la version éditeur.

Revue hybride : ce sont les revues qui à la fois sont accessibles par abonnement et font aussi payer un APC à un auteur.

Voie dorée ou gold access : c'est l'accès libre immédiat d'une publication souvent sous paiement d'un APC.

Voie verte ou green access : c'est la mise en ligne sur une archive ouverte d'une version de l'article publié (très souvent le post-print). Ces archives peuvent être institutionnelles, nationales, thématiques...

ORCID : c'est un identifiant personnel (ORCID ID) qui permet de vous identifier tout au long de votre carrière.

IdHAL : « C'est un identifiant unique géré dans HAL. Il permet à vous, utilisateur authentifié, connu comme auteur dans HAL, de regrouper toutes vos publications. »

Les définitions sont celles de sites spécialisés sur le sujet de la science ouverte.

Liens utiles

Charte Sorbonne université pour le libre accès aux publications : <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/Charte-libre-acces-publications.pdf>

HAL-UTC : <https://hal.utc.fr/>

IdHAL : <https://doc.archives-ouvertes.fr/identifiant-auteur-idhal-cv/>

ORCID : <https://orcid.org/>

Plan national pour la science ouverte : https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/67/2/PLAN_NATIONAL_SCIENCE_OUVERTE_978672.pdf

Plan S : <https://www.coalition-s.org/>

Feuille de route du CNRS pour la science ouverte : http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2019-11/Plaqueette_ScienceOuverte.pdf

Avril 2020

CONTACTS

Direction à la recherche

Stéphanie Rossard
Responsable des partenariats européens et internationaux

Manager HRS4R et référente Science ouverte
Tél. 03 44 23 73 16
Stéphanie.rossard@utc.fr

Laurie Herlin
Administratrice
Tél. 03 44 23 45 66
Laurie.herlin@utc.fr